

Compte rendu du Conseil d'Administration du jeudi 09 novembre 2023

Le quorum est atteint (22 présents). Le secrétariat est pris en charge par M. FLIPOT.

Ouverture de séance par M. Le Principal Gilles ERNOULT à 18H05.

Présentation des membres du Conseil d'Administration.

Présentation de l'Ordre du Jour.

1.

2. Affaires administratives

- **Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration n°1 du 05/10/2023**

V22 P20 A2 C0

18h15 : Arrivée de Madame Guglielmi (votants : 23)

- **Installation des différentes instances et commissions**

Présentation des différentes commissions et de leurs rôles : Commission Permanente, Conseil de Discipline, Comité Education Santé, Citoyenneté et Environnement et Comité Hygiène et Sécurité. Les listes de membres présentées sont complètes. La composition de ces entités a été soumise au vote.

V23 P23 A0 C0

- **Règlement intérieur du Conseil d'Administration**

Sur l'art.5 : Proposition d'envoi des convocations à tous les représentants titulaires et suppléants. Aux différents collèges représentants de l'institution de s'organiser en interne afin que le quorum soit obtenu lors des réunions.

Sur l'art.11 : Mr Le Principal propose de ne plus fixer d'heure butoir aux réunions afin de laisser libre le temps des débats lors des conseils, dans la limite du raisonnable.

Les comptes-rendus des Conseils d'Administrations seront mis à disposition sur le site du collège.

V23 P23 A0 C0

- **Convention de mise à disposition des matériels informatiques 2021-2022.**

18h30 : Arrivée de Monsieur Frakso (votants : 24)

Il s'agit de la régularisation contractuelle de la mise à disposition du matériel informatique par le Conseil Départemental

V24 P24 A0 C0

Les membres du Conseil Départemental ont été sollicités à propos des :

- Vitesse de connexion au sein de l'établissement, du défaut de Fibre Internet,
- Délais de maintenance parfois longs
- Mise à jour des logiciels,
- Vétusté du réseau.

M. Le Principal annonce des travaux prévisionnels de réfection totale du câblage informatique au printemps 2024, censé être opérationnel pour la rentrée 2024.

M. Vincent GUIBERT, Conseiller départemental, s'engage à faire remonter l'information lors du Conseil Départemental du Mardi 14/11/2023.

Les autres conventions ne sont pas prêtes et seront soumises au vote au prochain CA.

3. Affaires financières.

- **Prélèvement sur Fonds de roulement.**

Avec l'augmentation inédite des frais de fonctionnement, Mr Le Principal, et Mme Cormier, Gestionnaire de l'établissement, développent leurs inquiétudes face à la zone de turbulence économique que subit le collège. Les coûts énergétiques augmentent (+ 170 % en 2 ans) rendant la situation économique de l'établissement délicate. Le fonds de roulement est impacté rendant la gestion de la structure difficile à court terme. Les représentants du Conseil Départemental sont alors invités à remonter ces difficultés financières. Une Subvention exceptionnelle de 27 500€ a déjà allouée pour l'électricité et le gaz.

De nombreux projets sont à l'étude (isolation, géothermie, etc...) mais aucune solution à court terme et bon marché n'est envisageable actuellement.

Prélèvement proposé de 40 300 euros sur le Fonds de roulement :

V24 P24 A0 C0

- **Dons du Foyer Socio-Educatif sorties Nantes et Cossé le Vivien.**

Dons du foyer à hauteur de 5 euros/élèves pour les deux sorties (Nantes et Cossé le Vivien) :

V24 P24 A0 C0

4. Affaires pédagogiques.

- **Programmation des voyages scolaires 2023/2024**

Mr Le Principal montre son inquiétude face aux plans de financement des voyages scolaires. La santé économique de l'établissement ne lui permet pas d'assurer sereinement l'avenir de toutes les prévisions de voyages proposés par l'équipe enseignante. En effet, l'établissement a pour obligation de prendre en charge la part accompagnateurs. L'augmentation des coûts de séjour et des coûts de transport défie toutes les stratégies d'adaptation des équipes pédagogiques mettant en péril leurs investissements personnels et l'intérêt pédagogique de ces sorties.

Le surcoût lié à la participation des élèves en situation de handicap est également à la charge de l'établissement.

Les élus présents prennent note de ces constats pour une réflexion autour de l'adaptation des subventions. A cette date, il est retenu, POUR CETTE ANNEE, que seules les classes de Troisième seront financées pour partir en séjour 2024. Mais, M. Le Principal et son équipe mettent tout en œuvre pour trouver des financements pour les séjours des autres niveaux. Une réflexion sera conduite au sein de l'établissement si les conditions financières telles qu'aujourd'hui devaient perdurer.

Le point sur les possibilités de financement sera refait au prochain CA de vote du budget.

Notamment, le département n'a pas encore répondu à la sollicitation sur cette situation.

Questions diverses

- **PACTES**

Présentation des PACTES qui permettent de financer les remplacements de courtes durées, la mise à disposition du personnel pour les devoirs faits, les options et autres besoins particuliers, etc.

A ce jour, 10.5 unités sont consommées.

Prochain Conseil d'Administration pour le vote du budget : Mardi 28 Novembre 2023.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est close à 19H30.

Le président de séance

G. ERNOULT

Le secrétaire de séance

G. FLIPOT



A handwritten signature in black ink, appearing to read "G. Flipot", written over a horizontal line.